

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique projet Pouligny St Pierre

**De :** Michel Bernard <mbernardbeaulieu@wanadoo.fr>

**Date :** 05/12/2018 00:45

**Pour :** pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr

A l'intention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Veuillez trouver en pièce jointe notre contribution à l'enquête publique à propos du projet éolien près de Pouligny Saint Pierre.

Meilleures salutations

Michel BERNARD

---

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.

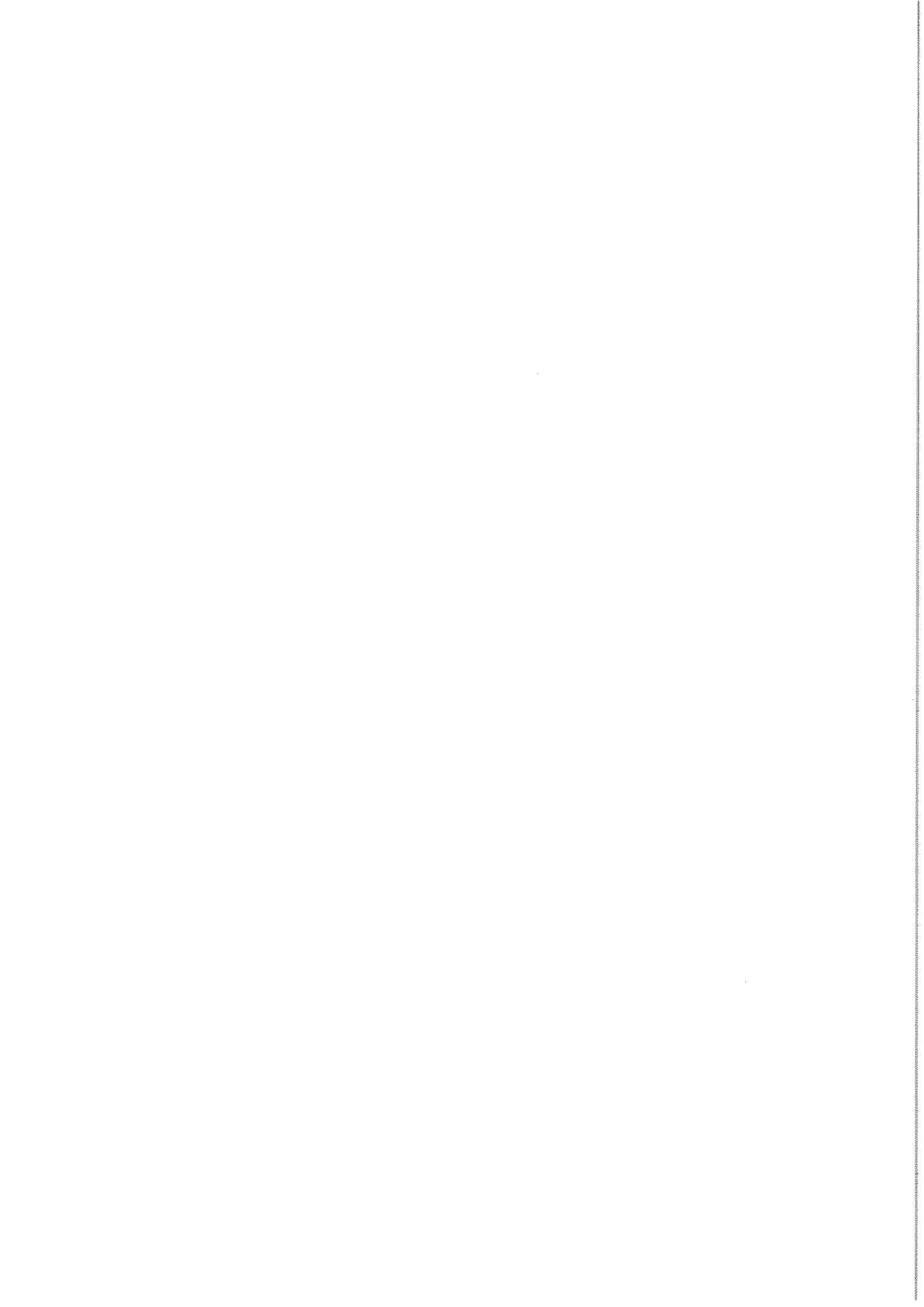
<https://www.avast.com/antivirus>

— Pièces jointes : —

---

courriel La Bussière.odt

30 octets



Marie-Claire et Michel BERNARD

41 rue de la Varenne

37600 Beaulieu lès Loches

Enquête Publique La Bussière

Monsieur le Commissaire,

Nous avons des amis au BLANC auxquels nous rendons fréquemment visite.

Fréquemment, nous recevons des membres de nos familles ou des amis et nous sommes heureux de leur faire découvrir ces paysages préservés de la Brenne et de la vallée de la Creuse et la valeur exceptionnelle du patrimoine historique régional.

Le parc régional de la Brenne est une zone attractive pour les touristes tant étrangers que de proximité.

L'économie de ce secteur est fortement liée à l'offre touristique.

C'est une source de revenus et d'emplois pour de nombreuses professions dépendantes du tourisme.

L'implantation d'éoliennes sera une catastrophe tant pour les habitants que pour les visiteurs.

Nous ne viendrons pas pour « contempler » des usines gigantesques dénaturant ce qui fait l'intérêt de la région.

La réalité est que =

Des industriels éoliens privés tentent d'implanter des usines- aérogénérateurs dont l'électricité subventionnée par l'État en augmente le coût pour les consommateurs alors que la France et la région sont en surproduction.

Des éoliennes ici ou ailleurs sont inutiles, coûteuses et imposent des nuisances graves aux habitants pour le profit privé de financiers internationaux profitant de l'effet d'aubaine français" depuis le décret de juin 2001.

On entend de la bouche des personnes favorables à la technologie éolienne :

1- Les usines éoliennes seraient initiées et gérées par l'État au même titre que les centrales nucléaires et les barrages = faux = les projets sont strictement privés à l'initiative et pour le profit de financiers internationaux majoritairement allemands.

2- L'éolien serait d'utilité publique = faux= les technologies traditionnelles produisent plus que la demande intérieure et le surplus, hors des productions intermittentes des EnR, est exporté sur le marché européen.

3- L'éolien permettrait de satisfaire la demande de X habitants= faux= leur intermittence ne permet pas une distribution continue et régulière. Elle dépend des conditions météorologiques et elle doit être compensée en faisant varier la production des centrales pilotables hydrauliques et nucléaires au détriment de leur rentabilité et de leur sécurité

4- L'éolien permettrait de remplacer le nucléaire = faux = pour équivaloir la production de Civeaux, il faudrait un "parc" de 45 Km de côté et comme leur facteur de charge avoisine les 20 %, leur intermittence implique des compléments thermiques pilotables... dont le nucléaire.

5- L'éolien répondrait aux besoins des habitants du secteur = faux= C'est une publicité mensongère.

Les habitants ne s'éclairent pas selon les aléas de la météo. Ils utilisent l'électricité même lors des déventes créées par les Hautes Pressions. La production doit satisfaire de façon constante la distribution d'électricité en fonction de la demande de la consommation des particuliers et des industries de plus, la région est en surproduction = l'éolien est inutile pour les consommateurs et nuisible pour l'équilibre des réseaux électriques.

6- Les technologies utilisant la force du vent ou l'énergie solaire sont pures et gratuites comme le vent et le soleil = faux= elles sont construites avec des matériaux polluants et nécessitent des matières polluantes = terres rares, huile ... importées donc dépendance en particulier vis à vis de la Chine. Les machines sont construites en Allemagne. N'atteignant leur capacité installée que

7- les éoliennes contribuent à lutter contre le réchauffement climatique = faux = la production d'électricité française émet le moins de CO2 et de gaz à effet de serre en Europe. En Allemagne, l'intermittence de leur production oblige à compléter leur production plus de 75 % du temps par des centrales thermiques au charbon, au lignite, au fuel ou au gaz. Pour preuve, l'Allemagne, champion de l'énergie éolienne, rejette 7 fois plus de CO2 que la France pour produire 1 kWh d'électricité.

8- la France est en retard dans la lutte contre le réchauffement climatique = faux = au total la France émet 2 fois moins de CO2 par habitant que l'Allemagne (5.3 tonnes de CO2 par habitant et par an contre 9.8).

9- Le mouvement des "gilets jaunes" met à jour la principale cause de la hausse des carburants = payer le surcoût des EnRi dont essentiellement l'éolien par l'affectation et la hausse de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) qui est intégrée à la CSPE. Celle-ci dans son ancienne formule atteignait une hausse insupportable pour les consommateurs d'électricité = plus 600% en 10 ans.

Tant par leurs nuisances au détriment des habitants, des paysages, de l'économie touristique que par leur impact négatif sur l'économie nationale les éoliennes ne contribuent pas à une transition énergétique souhaitable qui est oblitérée par le gaspillage de fonds publics pour des profits privés qui pourraient être affectés à la recherche pour des technologies plus efficaces, non polluantes, contribuant à préserver la planète et l'intérêt des générations futures.

Monsieur le Commissaire, nous espérons que vous donnerez un avis négatif à ce projet et que vous contribuerez à la préservation de la qualité de vie dans un cadre paysager jusqu'ici préservé.

Le 5 décembre 2018

Marie-Claire et Michel BERNARD